

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Plan québécois des infrastructures 2020-2030

PRÈS DE 20M\$ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE À COWANSVILLE

Cowansville, le 14 septembre 2020. — La municipalité de Cowansville pourra compter sur un investissement de 20M\$ pour réaliser la construction d'une nouvelle école. Cette annonce fait suite au dévoilement des sommes records, soit 3,7 milliards de dollars, investies cette année encore par le gouvernement du Québec pour la mise à niveau des infrastructures scolaires au Québec.

La députée de Brome-Missisquoi, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest en a fait l'annonce aujourd'hui.

Ces investissements permettront, à terme, l'ajout de 16 classes préscolaires et primaires. Ce projet permettra d'offrir aux élèves du secteur des milieux d'apprentissage modernes et stimulants.

Rappelons que ces travaux d'infrastructures scolaires devront être réalisés selon la nouvelle vision gouvernementale en matière de construction, d'agrandissement et de rénovation d'écoles. Inscrite dans une perspective d'intégration à la communauté et de développement durable, la nouvelle génération d'écoles sera adaptée aux nouvelles méthodes d'enseignement. Les espaces communs favoriseront la socialisation et le sentiment d'appartenance des élèves. Les nouvelles écoles arboreront également une toute nouvelle identité architecturale mettant en valeur des accents de bleu et les matériaux du Québec, principalement le bois et l'aluminium.

Citations :

« Je suis très heureuse d'annoncer la construction à Cowansville d'une belle école, sécuritaire, moderne et stimulante tant pour les élèves que pour leurs enseignants. Je suis également très fière de voir notre gouvernement démontrer de manière concrète l'importance qu'il accorde à l'éducation, à la famille et aux enfants. »

Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation, ministre responsable de la Condition féminine et députée de Brome-Missisquoi.

« En accélérant le déploiement de la nouvelle génération d'écoles, le ministère de l'Éducation vient contribuer à la nécessaire relance économique du Québec et, plus important encore, s'assure que nos élèves et le personnel scolaire, puissent bénéficier de milieux d'apprentissage modernes et stimulants le plus rapidement possible. Dans les deux premières années de notre mandat, nous aurons ainsi investi presque trois fois et demi plus pour construire, agrandir, reconstruire et rénover nos écoles que dans les deux premières années du précédent gouvernement libéral. Je pense que nos actions parlent d'elles-mêmes, et confirment hors de tout doute l'importance qu'accorde le gouvernement à l'éducation. »

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation

« Nous sommes fiers de contribuer à ce beau projet pour répondre aux besoins de nos jeunes Cowansvillois. Une nouvelle école primaire, c'est précieux pour une société et d'autant plus pour une municipalité. Offrir de nouvelles installations et autant de places pour les élèves démontre le dynamisme de Cowansville, l'augmentation du nombre de jeunes familles et surtout que nous avons de la relève citoyenne! »

Sylvie Beaugard, mairesse de Cowansville

« Ce projet de construction d'école à Cowansville permettra notamment aux élèves du secteur de bénéficier d'une école moderne et de nouvelle génération. L'âge moyen actuel de nos établissements de Cowansville est de 59 ans. De plus, le territoire d'analyse de Brome-Missisquoi, en lien avec la démographie, nous prouve que nous avons un besoin manifeste immédiat dans le secteur de Cowansville. Nous pourrons ainsi dès 2022 combler le déficit des groupes d'élèves de ce secteur. C'est une excellente nouvelle! »

Eric Racine, directeur général du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs

Faits saillants :

- Pour l'année 2020-2021, des investissements de 3,7 milliards de dollars dans les infrastructures scolaires sont annoncés aujourd'hui. Ces investissements sont prévus au [Plan québécois des infrastructures](#).
- La mesure *Ajout d'espace* vise les projets de construction, d'agrandissement et de transformation d'écoles ainsi que l'acquisition de bâtiments par les centres de services scolaires. Cette année, l'enveloppe totale de cette mesure atteindra 1,8 milliard de dollars.
- Les mesures de maintien d'actifs visent à permettre des travaux de rénovation dans les écoles existantes. Cette année, un total de 1,6 milliard de dollars sera disponible pour les centres de services. En effet, aux sommes minimales de 600 millions de dollars déjà annoncées l'an dernier s'ajoutent une somme supplémentaire de 1 milliard de dollars.
- La mesure *Remplacement d'un bâtiment* vise quant à elle la reconstruction d'une école devenue trop vétuste. Cette année, l'enveloppe totale de cette mesure atteindra 300 millions de dollars.
- Au total, ces investissements pourraient permettre d'ajouter jusqu'à 31 000 places pour nos élèves au préscolaire, au primaire et au secondaire, et ce, partout au Québec.
- Les montants se trouvant dans ce communiqué sont à titre indicatif seulement. Des changements mineurs pourraient encore survenir.

— 30 —

Sources : Maryse Dubois
Attachée de presse de la députée de Brome-Missisquoi
maryse.dubois@assnat.qc.ca
450 266-7410

Francis Bouchard
Attaché de presse du ministre de l'Éducation
418 644-0664